

Projet éducatif de la Congrégation catholique des SJM

Congrégation des Serviteurs de Jésus et de Marie

à OTTMARSHEIM, le 19 / 04 / 08

Prieuré Saint Bernard

3 rue du couvent

68490 OTTMARSHEIM

0389260027

Objet : projet éducatif

de la Congrégation catholique des Serviteurs de Jésus et de Marie

Statut et vocation de l'organisateur :

Les Serviteurs de Jésus et de Marie sont une Congrégation religieuse d'obédience catholique, reconnue d'utilité publique, ayant principalement pour vocation l'éducation des jeunes et des enfants et s'efforçant notamment de promouvoir une éducation intégrale de la personne, tant physique, humaine, morale que spirituelle. Son siège (maison mère) est à l'Abbaye d'Ourscamp (60).

Objectifs de l'organisateur :

L'organisateur tient à aider les jeunes, notamment les adolescents de 14 à 17 ans, à pouvoir construire leur personnalité autour de 3 axes :

● **Un apprentissage de l'autonomie :**

Le jeune vient volontairement aux activités organisées par la structure et le jeune est toujours un partenaire du dialogue, même s'il a lieu principalement avec les parents (par courrier et par des rencontres organisées).

Le jeune tend à être acteur, à participer autant que possible à la préparation des activités et à

Projet éducatif de la Congrégation catholique des SJM

l'élaboration des projets du centre. Il est consulté à cette fin à l'occasion de rencontres pendant l'année.

L'indépendance de jugement, la liberté dans ses appréciations, seront favorisées notamment par un apprentissage de l'intériorité : l'organisateur tient ainsi à faire saisir que le groupe n'est pas la seule norme, que le jeune doit pouvoir agir, réagir, penser à partir de ses propres critères, critères qu'il doit apprendre à exposer, qu'il doit être prêt à discuter.

● **La socialisation :**

La qualité des relations entre les jeunes, entre les animateurs et les jeunes et au sein même de l'équipe d'animation est capitale. C'est au premier chef la notion de respect mutuel qui sera promue. On intégrera au maximum dans les activités la notion de service afin que les jeunes puissent non pas venir en consommateur, mais participer par leur entraide mutuelle à la bonne marche des activités et de la structure. Ces temps de service seront définis à l'avance en lien avec nos partenaires.

La rencontre avec d'autres jeunes (échanges, activités en commun) sera favorisée, de même que le brassage au niveau culturel, religieux et régional.

On veillera aussi à ce que les jeunes puissent être sensibilisés aux différentes formes de pauvreté et de précarité.

● **La relation avec l'environnement naturel :**

La sensibilisation à l'environnement tendra à permettre au jeune de trouver dans la nature un gage d'équilibre et d'harmonie qui lui font souvent défaut à l'âge de l'adolescence. Les séjours organisés, pour cette raison, le seront au maximum sous la forme de « camps » afin que les adolescents puissent expérimenter une relation plus immédiate avec l'environnement naturel, tout en se dégageant pour quelques jours des biens de consommation souvent superflus.

Le type d'activités :

L'organisateur souhaite que soient offerts aux jeunes plusieurs types d'activités : durant l'année, des week-end, des sorties, des rencontres intègrent les différents objectifs formulés. Durant les périodes de vacances, l'organisateur propose des camps : il est convaincu du bien fondé de ce type de séjour de durée moyenne (15 jours) pour sa qualité éducative. Il encourage les camps en pleine nature et notamment les camps itinérants.

Projet éducatif de la Congrégation catholique des SJM

L'alternance d'activités sportives (prestataires), de rencontres, de découvertes, de veillées : telle est la structure des séjours, souvent unifiée autour d'un thème.

D'autre part, dans son souci éducatif, l'organisateur tient à fidéliser les jeunes aux différentes activités proposées. Il encourage ainsi l'équipe d'animation à proposer des soirées « retour de camp », à stimuler les jeunes pour se retrouver durant l'année scolaire pour d'autres activités : c'est selon lui le gage d'une socialisation s'épanouissant en des relations d'entraide et d'amitié durables qui peuvent être un soutien précieux pour le jeune.

Public visé :

L'organisateur cherche à rejoindre essentiellement des jeunes habitant à proximité des sites d'implantation (Picardie et Alsace), jeunes de tout horizon et de toute qualité sociale. Il veut cependant s'adresser en priorité à des jeunes ne pratiquant pas d'autres activités de loisir, dépourvus en cela d'une ouverture sociale nécessaire.

Il tient en outre à offrir la possibilité aux jeunes les plus démunis de se joindre aux activités qu'il organise et s'attache à proposer des activités à des prix les plus accessibles. Il travaille pour cela en concertation avec les collectivités locales, sollicitant leur soutien, promouvant des rencontres avec les mairies et les services sociaux.

Soutien logistique à l'équipe éducative :

L'organisateur offre notamment des locaux à l'équipe pédagogique : il met à sa disposition un dispositif hôtelier sur ses sites d'implantation, de façon gracieuse, pour les temps de week-end. Il peut également tenir à disposition du matériel onéreux (vidéo projecteur et salle cinéma, appareil photo numérique, caméra numérique, etc...).

Il participe à l'occasion aux financements des différents projets d'animation. L'organisateur quant à lui vit de dons et de legs, habilité à recevoir des legs en raison de son statut.

Il prend en charge la communication en publiant en début d'année scolaire un tract d'activités et en utilisant à l'occasion les différents organes de presse, pour faire les publicités qui s'imposent. Il dispose d'un site internet qui sert d'interface avec les parents et les jeunes en amont de nos activités et pendant les séjours d'été.

Les relations avec l'équipe pédagogique :

C'est l'organisateur qui recrute le directeur. Il le charge de recruter les animateurs mais tient à une concertation avec lui sur ce point. Il prévoit avec le directeur et son équipe des réunions de concertation permettant de mettre en adéquation le projet pédagogique avec la charte éducative de l'organisateur.

Il veille à évaluer le directeur stagiaire par des visites sur le site du camp ou des activités, ou bien par des appels téléphoniques. A l'issue du stage pratique, il ménage une réunion avec le directeur pour permettre une évaluation et donner les orientations pour l'avenir.

Fait à OTTMARSHEIM, le 19 / 04 / 08

Christian LIBSIG (par mandat du supérieur général, MARC FERRANDON)